

BE-A0510_000001_002554_FRE

Inventaire des archives de la Jointe des
Eaux, in Cuvelier J., Travaux du cours
pratique d'archivéconomie...(1920-1925), p.
103-115



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Histoire du producteur et des archives.....	4
Producteur d'archives.....	4
Contenu et structure.....	8
Contenu.....	8
Mode de classement.....	8
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	11
I. - Décrets adressés à la Jointe.....	11
II. - Protocoles de la Jointe.....	12
2 - 7 Registres aux protocoles particuliers.....	12
III. - Actes de la Jointe.....	13
9 - 11 Actes du bureau de la Jointe.....	13
11/a-11/e Documents de comptabilité.....	13
13 - 32 Actes relatifs aux travaux faits aux voies d'eau.....	13
34 - 39 Actes relatifs au service des chaussées.....	14
IV. - Correspondance des membres de la Jointe.....	16
40/1 - 42/12 Correspondance de Grysperre, relative au service des eaux en Flandre et de l'Escaut en Hainaut (1).....	16
43/1 - 43/2 Correspondance du conseiller Gilbert relative au service de la Haine.	18
44/1 - 44/7 Correspondance du conseiller de Limpens, par rapport au service des eaux en Flandre.....	18
Annexes.....	19
45/A - 45/H Mémoires et notes du conseiller de Grysperre concernant des questions d'hydrographie.....	19

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Jointe des Eaux

Période:

1772 - 1787

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0510.41

Etendue:

- Etendue inventoriée: 2.70 m
- Dernière cote d'inventaire: 45.00

Dépôt d'archives:

Algemeen Rijksarchief / Archives générales du Royaume

Producteurs d'archives:

Jointe voor de Waterstaat, 1772-1787

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

La Jointe des Eaux est une création du dernier Ministre Plénipotentiaire envoyé aux Pays-Bas par Marie-Thérèse, le prince de Stahremberg. Constituée par un décret de Charles de Lorraine du 8 août 1772

¹

, elle subsista jusqu'à la réforme de l'administration des Pays-Bas, opérée par Joseph II en 1787. Elle exista donc pendant une quinzaine d'années. Les motifs qui portèrent de Stahremberg à proposer la création d'un organisme spécial, destiné à surveiller tous les travaux que l'on ferait aux voies d'eau, aux ponts et aux écluses, à proposer les mesures préventives contre les inondations périodiques, en particulier de l'Escaut et de la Lys, sont exposés dans son rapport au Chancelier de cour et d'état de Kaunitz, daté de Bruxelles le 23 juin 1772

²

.

Antérieurement, y est-il dit en substance, les affaires de ce genre se traitaient tantôt au Conseil privé, tantôt au Conseil des finances. En règle générale les conseillers de l'un et de l'autre sont incompétents en la matière ; la multiplicité des affaires qu'ils ont à traiter les empêche de procéder avec la rapidité requise ; ils ne prennent que des mesures isolées, sans esprit de suite et seulement quand le mal est venu.

Mieux vaudrait une commission spéciale, qui irait plus vite en besogne, agirait avec plus de compétence, interviendrait spontanément et préventivement, aurait enfin une responsabilité mieux établie.

Le Chancelier se laissa persuader sans peine, et après quelques jours, il faisait savoir à de Stahremberg qu'on pouvait aller de l'avant, sans avoir plus à attendre d'ordre de Vienne

³

.

La Jointe fut donc constituée par le décret cité plus haut. Elle se composait du conseiller du Conseil privé, Th. de Grysperre, d'après de Stahremberg l'homme le plus compétent en la matière de tout le gouvernement des Pays-Bas, du conseiller du Conseil des finances Gilbert, de l'auditeur de la Chambre des comptes de Beelen. On leur adjoignit comme actuaire le greffier surnuméraire du Conseil des finances De Houillon

⁴

1 Une copie du décret se trouve dans le registre 1, folio 1 verso de la Jointe des Eaux (J. E.).

2 Chancellerie autrichienne des Pays-Bas, liasse 1477.

3 Sommaire de la lettre de Kaunitz à de Stahremberg, 4 juillet 1772. Secrétairerie d'Etat et de Guerre, liasse 1829bis.

4 Décret de constitution cité plus haut.

Les instructions de la nouvelle Jointe, rédigées à Bruxelles et approuvées à Vienne, furent expédiées au nom de Charles de Lorraine, le 8 août 1772

5

. Aux termes de ces instructions la Jointe, où figureraient toujours un membre du Conseil privé, un conseiller des finances et un membre de la Chambre des comptes, serait présidée par le conseiller du Conseil privé, à moins que son collègue des finances ne fût en même temps conseiller d'Etat.

Le personnel de la Jointe fut modifié à deux reprises. Un décret du 17 juillet 1785 y fit entrer deux nouveaux membres, tous deux militaires, le lieutenant colonel ingénieur de Brou et le capitaine ingénieur Mahieu

6

La même année de Gryspere décéda

7

. Il fut remplacé par un autre membre du Conseil privé, de Limpens. Le décret qui en fit part à la Jointe est daté du 13 décembre 1785

8

. De Limpens resta président de la Jointe jusqu'au jour où celle-ci fut dissoute. En 1787, il devint titulaire du troisième département du Conseil du Gouvernement général. Il conserva à ce titre la direction des affaires des eaux et de la navigation. C'est lui qui veilla à la conservation des papiers de la Jointe dissoute.

La sphère d'activité de la Jointe était bien étroite. Pendant les quatorze premières années de son existence, elle fut véritablement la " Jointe des eaux " ne portant son attention que sur les rivières et canaux, les mesures préventives contre les inondations, la surveillance des écluses, l'entretien et la réfection des ponts. Géographiquement son champ d'action était très limité. En Flandre, l'Escaut, la Lys, la Dendre, la Durme et les canaux de Bruxelles à Willebroeck et de Louvain à Malines furent soumis à sa surveillance. Par contre, tout le bassin de la Meuse échappa complètement à la Jointe et les travaux faits au second de nos grands fleuves, à ses affluents, aux canaux de la Haute-Belgique, restèrent de la compétence exclusive des Conseils collatéraux. Depuis 1786, l'intervention de la Jointe s'étendit à l'administration des chaussées : construction de voies nouvelles, réparation et surveillance des routes existantes furent l'objet de ses délibérations et cela non seulement en Flandre, mais en Brabant, en Gueldre et dans le Tournaisis. Les deux militaires Brou et Mahieu y prirent une part considérable.

L'action de la Jointe a été jugée diversement.

5 Instructions de la Jointe. J.E. reg. 1, folio 2.

6 J.E., reg. 1, folio 22.

7 Ses funérailles furent célébrées en l'église Ste-Gudule à Bruxelles, le 10 décembre 1785.

8 J.E., reg. 1, 1 folio 23.

De Grysperre, dans un mémoire daté du 18 mars 1784, adressé au successeur de Stahremberg, Barbiano di Belgiojoso, s'exprime en termes élogieux sur l'heureuse influence de la Jointe.

" Avant l'établissement de la Jointe des eaux, il y avait presque tous les ans des inondations dans la Flandre, par le débordement de L'Escaut et de la Lys, et pour peu que les pluies continuassent le dommage y devenoit considérable. Mais, depuis qu'on a élargi et augmenté les voies d'écoulement dès les années 1775, 1776, 1777 et 1778, et depuis qu'on a établi une correspondance générale et suivie entre les commissaires préposés à la manœuvre des écluses dans les différents départements, correspondance qui est toujours surveillée par la Jointe, les inondations de l'Escaut et de la Lys sont devenues extrêmement rares et très peu préjudiciables

9

".

Belgiojoso lui-même est moins enthousiaste. Le passage suivant, extrait d'un mémoire accompagnant sa lettre adressée au Chancelier Kaunitz, le 24 mars 1786, en fait foi : " Quoique la jointe ait été utile, moins par la perfection ou les vues des ouvrages faits sous sa direction, que parce qu'en faisant des ouvrages qui ont au moins opéré quelque effet, son influence a beaucoup fait économiser et en vacations et en dépenses inutiles, il s'en faut cependant qu'elle ait rempli ci-devant et même qu'elle ait put remplir tout ce qu'on pouvait attendre de l'objet de son établissement... D'un autre côté le conseiller De Grysperre, malgré son zèle, n'avait pas par lui-même les lumières requises pour remplir la partie du génie. Il devait recourir à des experts très ignorants et qui n'étaient que des arpenteurs dans le fait. Et il est résulté de là que les ouvrages faits sous la direction dudit conseiller n'ont pas été tous ce qu'ils auraient dû être, ni procuré ce qu'avec la même ou une moindre dépense on aurait pu obtenir "

10

.

Les deux cloches sont discordantes.

Lors de la réforme gouvernementale, achevée en 1787, la Jointe des eaux fut sacrifiée aux vues d'unification et de centralisation de Joseph II. Malgré les efforts de Belgiojoso, qui aurait voulu la maintenir, développer son activité dans le service des chaussées et grand'routes et en confier la direction à De Brou et Mahieu

11

, la suppression de la Jointe fut ordonnée par décision impériale du 22 avril 1786. Les intendants provinciaux, dont la création était prévue et dont l'installation devait - comme celle des nouveaux tribunaux de Justice - faire couler tant d'encre et soulever de si impétueuses tempêtes, allaient recueillir les attributions de la Jointe des eaux

9 Secréterierie d'Etat et de Guerre, liasse 1829bis.

10 Chancellerie autrichienne, liasse 527.

11 Chancellerie autrichienne, liasse 527.

12

A côté de la jointe et soumise à elle, se trouve une autre institution qui a laissé des traces dans la collection d'archives décrite ci-après, c'est l'École hydraulique, appelée encore Corps hydraulique.

Elle fut établie à Bruxelles par un décret de Charles de Lorraine du 31 janvier 1774. C'était un établissement tout à fait civil n'ayant aucune relation avec les autorités militaires, composé d'un directeur, d'un directeur en second et de quatre sous-inspecteurs. En organisant cet établissement d'enseignement technique, le Gouvernement avait eu en vue de former des sujets versés dans l'art hydraulique et capables d'exécuter les travaux qui y ressortissaient

13

. Cette école était soumise à l'inspection de la Jointe. Le caissier de la Jointe gérait la comptabilité de l'École. Les décrets concernant le personnel de celle-ci étaient enregistrés dans les registres de la Jointe. Dans le rapport annuel qu'il faisait sur l'activité de la Jointe, le président de cette dernière consacrait un paragraphe aux travaux de l'École. L'École hydraulique survécut à la Jointe ; depuis 1787, elle fut soumise au Conseil du Gouvernement Général.

La durée restreinte de son existence, les frontières étroites dans lesquelles son activité fut confinée, expliquent à priori le fait que la Jointe n'ait pas laissé d'archives bien volumineuses.

12 Chancellerie autrichienne, liasse 527, reg. 310, folio 188.

13 Instruction de l'École hydraulique. - J. E., reg. 1, folio 7, volume.

Contenu et structure

CONTENU

La " Jointe des Eaux " paraît bien petite à côté des grandes collections comme le Conseil des finances ou la Secrétairerie d'Etat et de Guerre. Les autres Jointes de l'époque autrichienne, Jointe des terres contestées, Jointe de Valenciennes, et autres ont laissé des archives beaucoup plus conséquentes. La " Jointe des Eaux " est l'un des plus petits de nos fonds.

Faut-il le dire ? Ce n'était pas là un motif de la laisser dans l'oubli ou le désordre.

Les quelques cinquante liasses et registres qui la composent sont une source de tout premier ordre pour l'histoire des travaux publics en Belgique au XVIII^e siècle. Elles fournissent des indications sur les relations des autorités provinciales et communales avec le Gouvernement de Bruxelles et la tendance centralisatrice de ce dernier dont la constitution même de la Jointe est une manifestation elles peuvent contribuer à mettre en vedette l'activité de certains dirigeants du moment, en particulier de celui qui fut l'âme de la jointe Th. de Gysperre.

MODE DE CLASSEMENT

L'inventorisation des archives de la jointe n'a pas présenté de difficulté particulière.

Les instructions du 9 août 1772 avaient fixé dans ses traits essentiels l'ordre à suivre pour la conservation des archives. Elles prévoyaient l'existence de décrets, de protocoles et d'actes. Les protocoles au lieu d'être inscrits dans un seul registre, suivant l'ordre chronologique comme on faisait au Conseil privé, au Conseil des finances, à la Jointe des administrations - étaient répartis en plusieurs registres consacrés chacun à un cours d'eau ou à un groupe de cours d'eau. Contrairement aussi à ce qui se faisait ailleurs, on transcrivait dans les registres de protocoles in extenso les consultes. Les actes devaient être déposés en cartons : on aurait encore une fois un carton pour chaque rivière, on y rangerait par ordre chronologique les différents dossiers.

A côté de ces trois divisions primitives - décrets, protocoles, actes - que les rédacteurs des instructions avaient prévues en 1772 - une quatrième est venue s'ajouter. Pêle mêle entre les dossiers des différents cartons se trouvaient des paquets de lettres, adressées à de Gysperre, de Limpens et Gilbert par les autorités locales ou par des particuliers. Classées alphabétiquement et chronologiquement ces correspondances prennent place tout naturellement après les actes

14

.

Enfin annexés aux archives de la Jointe se trouvaient des papiers personnels de de Gysperre, relatifs aux travaux dont il avait eu la direction en sa qualité de membre de la Jointe. Leur place était toute indiquée à la suite de la collection.

14 Bon nombre de lettres se trouvaient insérées dans les dossiers. Celles là sont évidemment restées dans les dossiers dont elles font partie intégrante.

Description des séries et des éléments

- 1** I. - DÉCRETS ADRESSÉS À LA JOINTE.
Registre aux décrets (17 octobre 1772-25 mars 1787).

II. - PROTOCOLES DE LA JOINTE.

2 - 7 REGISTRES AUX PROTOCOLES PARTICULIERS

- 2 La Haine (10 février 1773-13 mai 1785).
- 3 L'Escaut (13 septembre 1773-28 septembre 1782).
- 4 La Lys (14 avril 1774-29 mai 1783).
- 5 La Dendre (28 avril 1774-19 avril 1777).
- 6 Les canaux de la Flandre et du Brabant (30 juillet 1774-19 avril 1783).
- 7 Les voies d'eau du pays de Waes (10 juillet 1773-8 juillet 1779).
- 8 Registre au protocole général (19 décembre 1785-28 mars 1787).

III. - ACTES DE LA JOINTE.

9 - 11 ACTES DU BUREAU DE LA JOINTE

9 Généralités: dossiers des années 1773 à 1776, 1780-1781-1784-1786-1787. Ces dossiers comprennent les documents relatifs à l'établissement, la composition, les nécessités et les travaux de la Jointe et du Corps hydraulique.

10 Rapports sur les travaux de la Jointe depuis sa constitution jusqu'à la fin de 1774 ; rapports annuels sur les travaux de la Jointe et du Corps hydraulique pendant les années 1775 à 1780 ; rapport général sur les travaux faits à l'Escaut depuis la constitution de la Jointe, daté du 18 mars 1784. Tous ces rapports sont de de Grysperre.

11/A-11/E DOCUMENTS DE COMPTABILITÉ.

11 /a Comptes d'Augustin Broers, caissier de la Jointe de 1774 à 1780.

11 /b Compte de François Broers pour les opérations effectuées par son père en 1782.

11 /c Compte de François Broers, caissier de la Jointe du 1er janvier au 31 octobre 1783.

11 /d Quittances délivrées au caissier de la Jointe de 1773 à 1783.

11 /e Compte de la mortuaire du Sr. Joseph Van Ham, sous-inspecteur des eaux, mort à Ostende le 2 septembre 1786.

12 Actes relatifs au Corps hydraulique : dossiers des années 1773-1774, 1776-1787.

13 - 32 ACTES RELATIFS AUX TRAVAUX FAITS AUX VOIES D'EAU.

13 Voies d'eau en général (1776 et 1786) (1).

Non consultable

14 La Haine (1773-1774).

15 La Haine (1775-1779, 1783-1786).

16 L'Escaut en général (1773-1777, 1779-1780).

17 L'Escaut en général (1781-1786).

18 L'Escaut en général à son passage à travers la châtellenie d'Audenarde (1776-1785).

-
- 19 L'Escaut à son passage à travers le pays de Termonde (1774-1775, 1783).
- 20 La Lys (1775-1778, 1780-1781-1783).
- 21 La Lys. Actes concernant le débouché de la rivière par le canal de la Langeleede et par l'écluse de Wachtebeke (1774-1776, 1785).
- 22 La Dendre (1773-1774-1776, 1786-1787).
- 23 La Dyle (1786).
- 24 Canaux du Brabant (canal de Bruxelles à Willebroeck et de Louvain à Malines), 1776 et 1786.
- 25 Canaux de la Flandre. Généralités (1774-1786).
- 26 Canaux de la Flandre. Travaux à faire dans le Franc de Bruges (1774-1776, 1777, 1781-1785-1787).
- 27 Canaux de la Flandre. Canal de Gand à Bruges (1774-1775, 1777 à 1785).
- 28 Canaux de la Flandre. Canal d'Ypres à Nieuport et Yser (1773-1774, 1779-1783).
- 29 Canaux de la Flandre. Canal d'Ypres à Nieuport et Yser (1784-1786).
- 30 Canaux de la Flandre. Canal d'Ostende à Bruges (1776, 1780, 1783-1786) .
- 31 Cours d'eau du pays de Waes (1773 à 1774, 1776, 1778 à 1779, 1781 à 1783, 1785 à 1787).
- 32 Cours d'eau passant par la ville de Gand (1773 à 1774, 1776 à 1781).
- 33 Actes relatifs au service des ponts. Construction et réparation de ponts en Brabant, Flandre, Hainaut et Luxembourg (1775 à 1777. 1779 à 1781, 1785 à 1787).
- 34 *34 - 39 ACTES RELATIFS AU SERVICE DES CHAUSSÉES*
Chaussées de Brabant et de Gueldre (1786).
- 35 Chaussées de Flandre. Généralités : construction, réparation et

surveillance (1785 à 1787).

- 36 Chaussées de Flandre. Lettres aux autorités locales d'Alost, Audenarde et Bruges concernant la désignation des commissaires chargés de la surveillance des chaussées (1786 à 1787).
- 37 Chaussées de Flandre. Lettres semblables aux autorités de Courtrai, Furnes, Gand, Menin, Ostende, Ypres (1786-1787).
- 38 Chaussées du pays de Waes (1786).
- 39 Chaussées du Tournaisis et du Hainaut (1786).

IV. - CORRESPONDANCE DES MEMBRES DE LA JOINTE.

40/1 - 42/12 CORRESPONDANCE DE GRYSPERRE, RELATIVE AU SERVICE DES EAUX EN FLANDRE ET DE L'ESCAUT EN HAINAUT (1).

- 40 /1 Lettres des correspondants suivants : Aken (Fr.), de Gand (1775).
- 40 /2 Lettres des correspondants suivants : Alost (le pays d') (1778).
- 40 /3 Lettres des correspondants suivants : Audenarde (la châellenie d'), (1774-1777).
- 40 /4 Lettres des correspondants suivants : Cazier (N.), de Tournai (1777).
- 40 /5 Lettres des correspondants suivants : Claes (C.), sous-inspecteur des eaux à Herdersem (1775).
- 40 /6 Lettres des correspondants suivants : Cogeur, inspecteur général des eaux aux Pays-Bas (1775).
- 40 /7 Lettres des correspondants suivants : Crumpipen (H.), secrétaire d'État et de guerre (1777 à 1780).
- 40 /8 Lettres des correspondants suivants : Coutteau (C.), de Bruges (1783).
- 40 /9 Lettres des correspondants suivants : Cael (Fr.), de Tournai (1776).
- 40 /10 Lettres des correspondants suivants : Delezenne (R.), abbé de St-Martin à Tournai (1774).
- 40 /11 Lettres des correspondants suivants : Deynze (le magistrat de) (1778).
- 40 /12 Lettres des correspondants suivants : Faille d'Assenede (le comte de la) (1776).
- 40 /13 Lettres des correspondants suivants : Formanoir de la Cazerie, inspecteur des eaux à Tournai (1775 à 1781, 1783-1784).
- 40 /14 Lettres des correspondants suivants : Gand (l'évêque de), (1780).
- 40 /15 Lettres des correspondants suivants : Gand (l'abbé de St-Pierre-lez-Gand), (1779).
- 40 /16 Lettres des correspondants suivants : Gand (le magistrat de) (1775-1777).

-
- 40 /17 Lettres des correspondants suivants : Horen (M. van) d'Audenarde (1777).
- 40 /18 Lettres des correspondants suivants : Horen (M. van) d'Audenarde (1780-1781).
- 40 /19 Lettres des correspondants suivants : Iseghem (J. van), commissaire des eaux (1775).
- 40 /20 Lettres des correspondants suivants : Landeghem (N. van) fils, haut échevin du pays de Waes (1778 à 1779).
- 40 /21 Lettres des correspondants suivants : Lenaert (E.), (1776-1778).
- 40 /22 Lettres des correspondants suivants : Liefmans (Henri) d'Audenarde et d'Ostende (1777 à 1778).
- 40 /23 Lettres des correspondants suivants : Liefmans (J.) d'Audenarde (1777, 1778 à 1780).
- 40 /24 Lettres des correspondants suivants : Lippens (P.-F.) directeur des ouvrages du canal de Moervaert (1777 à 1780, 1782).
- 41 /1 Lettres des correspondants suivants : Malfeson (J.-B.) de Gand (1777 à 1778, 1780).
- 41 /2 Lettres des correspondants suivants : d'Olisy, échevin de Gand, commissaire des eaux (1776 à 1781, 1783 à 1784).
- 42 /1 Lettres des correspondants suivants : Potter (H. de) de Gand (1774 à 1775, 1779 à 1781, 1784).
- 42 /2 Lettres des correspondants suivants : Raedt (J. de) échevin d'Audenarde, directeur des eaux (1775 à 1782, 1784).
- 42 /3 Lettres des correspondants suivants : Robain (J.) d'Audenarde (1776, 1778, 1781, 1784).
- 42 /4 Lettres des correspondants suivants : Straten (C. van der) de Courtrai (1774).
- 42 /5 Lettres des correspondants suivants : Themsche (P. van) d'Audenarde (1776, 1778).
- 42 /6 Lettres des correspondants suivants : Thon (N. de) colonel (1776).
- 42 /7 Lettres des correspondants suivants : Tournai (le magistrat de) (1774).

-
- 42 /8 Lettres des correspondants suivants : Tournai (la commission de navigation) (1777 à 1778).
- 42 /9 Lettres des correspondants suivants : Tournaisis (les états du) (1774).
- 42 /10 Lettres des correspondants suivants : Vilain XIII (le vicomte de) (1774).
- 42 /11 Lettres des correspondants suivants : Waes (les hauts échevins du pays de) (1779).
- 42 /12 Lettres des correspondants suivants : X. (1776).
- 43/1 - 43/2 CORRESPONDANCE DU CONSEILLER GILBERT RELATIVE AU SERVICE DE LA HAINE.*
- 43 /1 Lettres des correspondants suivants : Patte (H.-J.), directeur des ouvrages de dessèchement le long de la Haine (1774 à 1776).
- 43 /2 Lettres des correspondants suivants : Vos (J. de) de Bruxelles (1776).
- 44/1 - 44/7 CORRESPONDANCE DU CONSEILLER DE LIMPENS, PAR RAPPORT AU SERVICE DES EAUX EN FLANDRE.*
- 44 /1 Lettres des correspondants suivants : Bruges (le Franc de) (1785).
- 44 /2 Lettres des correspondants suivants : Crumpipen (H. de), (1785).
- 44 /3 Lettres des correspondants suivants : Preud'homme d'Hailly de Bruges (1785).
- 44 /4 Lettres des correspondants suivants : Pruyssenaere de la Woestyne (N.), de Bruges (1785).
- 44 /5 Lettres des correspondants suivants : Reuss (G. de) de Bruxelles (1785).
- 44 /6 Lettres des correspondants suivants : Sola, membre du Comité du Franc de Bruges (1784-1788).
- 44 /7 Lettres des correspondants suivants : X. (1789).

ANNEXES

*45/A - 45/H MÉMOIRES ET NOTES DU CONSEILLER DE GRYSPERRE
CONCERNANT DES QUESTIONS D'HYDROGRAPHIE*

- 45 /A** Pièces concernant l'institution de la Jointe (1).
- 45 /B** Indications des jours fixés pour la navigation à Tournai.
- 45 /C** Note sur une publication à faire dans les gazettes par rapport au mouvement des eaux dans la ville de Bruges.
- 45 /D** Note sur l'époque de la baisse des eaux dans les canaux et rivières.
- 45 /E** Mémoire sur les rivières et canaux de Flandre (1774) (2).
- 45 /F** Note sur la situation des eaux pendant l'année 1780.
- 45 /G** Mémoire sur l'activité de la Jointe des eaux.
- 45 /H** Note sur les traitements de divers membres de la Jointe et de l'école hydraulique.